



# La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne  
1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne  
Tel: 02 43 01 40 10 mël: contact@ste-suzanne.com

Février 2012 n° 44

## Jean-Paul Choïsnét



Jean-Paul CHOISNET était l'un des rares matelassiers-tapissiers de la Mayenne : Il vient de mettre fin à son activité professionnelle ; il a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> janvier dernier après 44 années de métier.

( Suite page 2)

## Mme Renou à l'honneur



( Suite page 5)

## Mme Bourny distinguée



( Suite page 11)

## La cérémonie des vœux



La cérémonie des vœux organisée par la municipalité samedi 7 janvier a réuni près de 180 personnes dans la salle des fêtes Fernand-Bourdin.

Roland GAILLARD, premier adjoint, a évoqué les événements de l'année 2011.

( Suite page 4)

## Maisons fleuries



( Suite page 5)

## L'école Sainte-Marie va fêter ses 200 ans !

Vous êtes un ancien élève ou vous avez enseigné à l'école Sainte Marie, alors peut-être avez-vous quelques souvenirs de classe, quelques émotions enfouies à partager ?

Venez célébrer le bicentenaire de l'école le **dimanche 29 avril 2012**. ( Suite page 11)

## Football Club de La Charrie

A partir de janvier 2012 toute fille, tout garçon qui le désire est invité à découvrir le football sur le terrain de Sainte-Suzanne le mercredi de 17h30 à 19h et, si l'enfant est intéressé, il pourra participer aux matchs du samedi. (La licence sera gratuite jusqu'à la fin de saison en juin 2012).

( Suite page 2)

## Spectacle Jacques Brel

une seconde soirée le samedi 24 mars

Jacques BREL  
aux îles Marquises  
Samedi 24 mars 2012  
une soirée exceptionnelle



Château de Sainte-Suzanne  
entrée: 20h; début du spectacle 20h30 très précises  
Entrée: 5€ Enfants 1/2 tarif

Billets uniquement sur réservation à l'Office de Tourisme des Coëvrons (tel 02 43 01 43 60 ; e-mail: info@coevrons-tourisme.com)



## Portrait professionnel de Jean-Paul Choisnet (Suite de la page 1)

Jean-Paul CHOISNET est né à Sainte-Suzanne. C'est à l'âge de 14 ans qu'il est entré comme apprenti chez Roger PLOT, matelassier-tapissier, place de la mairie. Puisqu'il n'y avait pas en Mayenne d'école qui correspondait à ce métier, il allait uniquement aux cours d'enseignement général. Bien qu'il n'ait pas eu la possibilité de passer le CAP, Roger PLOT l'a embauché comme ouvrier ; c'est son patron qui lui a tout appris et lui a communiqué son savoir faire. Il restaurait les fauteuils des particuliers et fabriquait beaucoup de literies. À cette époque, il y avait des lits de toutes dimensions, les lits « de coin » par exemple. Quant à la matière première pour la restauration ou pour le neuf, elle était locale pour l'essentiel. Les planches en peuplier venaient de l'entreprise « Moranne Frères » et la laine de mouton était fournie par les agriculteurs locaux. Jean-Paul CHOISNET qui avoue avoir eu parfois des difficultés pour la pose et la fixation des ressorts des sommiers assure que c'était un vrai travail artisanal, du solide.

Mais les aléas de la profession conduisent l'ouvrier matelassier-tapissier à suivre des cours de gestion et, après être resté 13 ans chez Roger PLOT, il s'installe à son compte en 1984. Son garage de la rue Perrine Dugué devient alors l'atelier où il continue son métier de « réparateur ». Marteau aimanté en main et semences dans la bouche, il redonne vie à des chaises et des fauteuils d'hôtel, ou de particuliers le plus souvent. Après le boum des supermarchés durant les années 2000, il revient un peu à la réfection, à la recherche de la qualité : une de ses plus belles pièces en 44 années de métier, c'est un trône royal avec des armoiries et des têtes de lion sculptées mais aussi un matelas rond de deux mètres de diamètre.

Jean-Paul CHOISNET plutôt discret, explique que dans son atelier, il façonnait ces objets, un peu dans l'ombre. Mais, redonner une nouvelle existence à un fauteuil ou à un bien familial, ou mieux encore, voir le sourire du client qui retrouve une pièce rénovée telle qu'il la souhaitait, c'est une des grandes satisfactions, une immense fierté de l'artisan.

Jean-Paul CHOISNET pense avec regret que le métier de matelassier-tapissier n'est pas assez connu. Est-ce un métier d'avenir ? Il est certain qu'un jeune peut réussir s'il est patient, minutieux, rigoureux, volontaire, car la clientèle existe toujours.

Après une vie professionnelle bien remplie, le nouveau retraité va pouvoir désormais consacrer un peu plus de temps à sa famille, à la marche et au jardinage.

**Bonne retraite, Jean-Paul.**

## Football Club de La Charnie

Le F.C. CHARNIE n'a plus d'équipe de séniors ! Face au manque d'effectif, nous avons dû renoncer à engager une équipe pour la saison 2011-2012.

Néanmoins, le club existe toujours. Une équipe de dirigeants désireux d'offrir aux enfants de la commune la possibilité de pratiquer le football encadre l'école de foot du F.C. Charnie. C'est une équipe d'éducateurs compétents qui s'appuient sur deux fondamentaux :

- plaisir de jouer,
- respect des règles, des partenaires et des adversaires.

Notre ambition est d'initier des filles et des garçons à la pratique du football en leur donnant le maximum de plaisir avec l'espoir ultime de retrouver un jour une gamme complète d'équipes pratiquant ce sport dans un bon esprit.

Trente enfants de 5 à 16 ans constituent l'effectif cette saison. L'entraînement a lieu tous les mercredis à Sainte-Suzanne, et les matchs du samedi à Torcé-Viviers.



À partir de janvier 2012 toute fille, tout garçon qui le désire est invité à découvrir le football sur le terrain de Sainte-Suzanne le mercredi de 17h30 à 19h et, si l'enfant est intéressé, il pourra participer aux matchs du samedi. (La licence sera gratuite jusqu'à la fin de saison en juin 2012).

Comme notre passion est le football, outre l'envie de la transmettre, nous continuons à pratiquer notre sport préféré avec l'équipe des vétérans engagée dans le championnat loisir de la Mayenne.

Visitez notre site internet : [club.quomodo.com/fc-charnie-com](http://club.quomodo.com/fc-charnie-com)

**vous y trouverez toutes les informations utiles, son fonctionnement, les contacts et l'actualité du club.**

BRILLET Jean-Marie  
Président FC CHARNIE  
La Gireusière  
53270 TORCÉ-VIVIERS en CHARNIE  
Tel : 02-43-01-08-64 TEL: 06-58-45-68-44  
E-mail : [jeanmariebrillet-fccharnie@orange.fr](mailto:jeanmariebrillet-fccharnie@orange.fr)



## Jean-Pierre Morteveille « Mayennais de l'année »

Chaque année, le **Rotary club** désigne la personnalité mayennaise qui a le plus fait rayonner le département hors de ses frontières. Jean-Pierre Morteveille est le 29<sup>ème</sup> élu.

C'est une récompense de plus pour Sainte-Suzanne, mais cette fois-ci, ce n'est pas le patrimoine qui se voit distingué, mais bien le maire, Jean-Pierre Morteveille, élu *Mayennais de l'année*.

Jean-Pierre Morteveille, qui n'aime pas trop être distingué à titre personnel, a lancé cette boutade : « *Il y avait fort peu de chance que je sois élu meilleur sportif de l'année* », boutade à laquelle Roland Gaillard a gentiment répondu : « *...à moins que ce ne soit pour les épreuves de saut d'obstacles* »...

Le maire de Sainte-Suzanne a été distingué par les membres du Rotary club de la Mayenne. Depuis près de 30 ans, ils épluchent les journaux et établissent la liste des personnalités qui ont le plus contribué au rayonnement du département. 158 ont été relevées cette année. Ensuite, les 43 membres sélectionnent puis votent à bulletin secret.

En 2011, on a donc beaucoup parlé dans les médias, de J.P. Morteveille et de Sainte-Suzanne. La commune de Sainte-Suzanne est aujourd'hui la seule en France à être distinguée par cinq labels touristiques : station verte, pays d'art et d'histoire, petite cité de caractère, *Terra incognita*, parmi les *Plus beaux villages de France*, cinq labels auxquels viennent de s'en ajouter deux autres : commune touristique, et village fleuri, prix régional du patrimoine.

Le label « Un des Plus Beaux Village de France », obtenu dès 2010 et officialisé en juin 2011 fait la fierté de Monsieur le Maire et de son équipe municipale. Le succès consécutif à ce label a été immédiat : l'été dernier, 150 000 visiteurs, venus de toute la France, ont franchi l'enceinte de la Cité.

Il faut dire que J.P. Morteveille a tous les arguments pour défendre sa commune. S'il n'y a pas toujours vécu, ses racines sont là. S'il n'a pas connu son grand-père Pierre, maire de Sainte-Suzanne de 1925 à 1943, il a grandi à Sainte-Suzanne auprès d'un père, Louis, maire lui aussi durant 12 ans. Adhérent des « *Amis de Sainte-Suzanne* » dès 1962, il a suivi les grandes étapes du développement de la cité comme la création du « *Son et Lumière* » en 1965, le débroussaillage du château ou les premières fêtes médiévales. C'est avec son frère Gérard, alors qu'il était encore adolescent qu'ils ont été les tout premiers à arracher les lierres qui recouvraient les remparts du château, en octobre 1965. C'est aussi avec lui qu'il a écrit en 1988 un ouvrage sur l'histoire de Sainte-Suzanne (un deuxième, sur *Sainte-Suzanne au XXe siècle*, est en cours de préparation) ; et c'est avec son frère Roland qu'il a plongé dans la généalogie de la famille... jusqu'en 1560 !

*« Merci, Jean-Pierre, pour ton implication, ton courage, ta ténacité, afin que Sainte-Suzanne soit devenu ce qu'il est aujourd'hui : un village que beaucoup de tes collègues, maires mayennais, envient mais aussi jalouent dans leur for intérieur ; bravo et félicitations pour cette distinction qui t'honore. » (l'équipe de rédaction du journal)*

## Association informatique & numérique

L'association informatique et numérique met en place toute l'année des cours d'informatique (débutants ou perfectionnement) en direction des adultes. Jusqu'à la fin de l'année, elle va accueillir les scolaires de l'école Sainte-Marie. Au programme des élèves de Stéphanie LETORT (CP, CE1, CE2) : compte rendu d'activités, insertions d'articles, recherches de photos... avec pour objectifs d'apprendre les techniques de communication et d'alimenter le site internet de l'école (*maquetteecole.servhome.org*), un site qui devrait changer de nom dans peu de temps, afin de le rendre plus évocateur pour tous. Pour les adultes, un cycle de perfectionnement, le vendredi soir, vient de démarrer. Il est toujours possible de s'inscrire.

**Contact : Bernard HUCHEDÉ**

**Tél : 02 43 01 47 37**

**Site internet : atinfo-num.com**



Mise à l'eau des truitelles le jeudi 19 janvier



## Cérémonie des vœux



### Les faits marquants :

. Inauguration officielle du VVF Villages et signature de la charte « Plus Beaux Villages de France » (vendredi 24 juin)

*Merci à la chaîne des « Logis » : « la Marjolaine » (M. Chapin) de Moulay, « la Croix Verte » (M. Boullier) de Neuau, Le « Relais du Gué de Selle » (MM. Peschard et Paris) de Mézangers, « Beauséjour » (M. Huchet) de Sainte-Suzanne, « l'Ermitage » (M. Possémé) de Saulges, « le Commerce » (M. Oger) de Vaiges.*

. Dissolution du 42<sup>ème</sup> régiment de transmission de Laval (1<sup>er</sup> juillet). Les prochaines commémorations nationales se dérouleront donc sans la présence des militaires du 42<sup>ème</sup> RT.

. Les fêtes Médiévales, samedi 9 et dimanche 10 juillet

### Les travaux :

. Place Ambroise de Loré : aménagement de la place, enfouissement des réseaux électrique et téléphonique (SDGEM), éclairage public, déplacement du marché, fleurissement.

. Parkings : réaménagement des parkings place Ambroise de Loré, création du parking du pôle santé Ambroise Paré, agrandissement du parking de la Butte Verte, réfection en cours du parking et de l'entrée de la salle des fêtes.

. Fleurissement de la rue des Coëvrons.

. Aménagement paysager du lotissement de la Taconnière.

. Création de deux « zones 30 » dans l'agglomération et au village de la Rivière.

. Poursuite des travaux au cimetière.

### Les animations :

- **Animations culturelles :** spectacle de l'atelier « théâtre » (8 avril), fête de la musique (24 juin), concerts de l'harmonie et de la Banda'suzanne, concerts de l'association « Musiques pour tous », festival « les nuits de la Mayenne », jeu des 1000 euros de France-Inter...
- **Animations sportives :** arrivée de la 1<sup>ère</sup> étape en ligne des « Boucles de la Mayenne », 3<sup>ème</sup> étape du « circuit cycliste international Sarthe-Pays de Loire », « La Mayenne à pied » randonnée pédestre organisée par le CDRP de la Mayenne, VTT : finale du trophée des jeunes vététistes et championnat régional de cross country, « le Roc suzannais » 15<sup>ème</sup> tour de la Mayenne VTT.

### Les expositions :

- Exposition cartophile (section philatélique de Médiéville, club cartophile de la Mayenne et club philatélique de Laval)
- . Exposition « la malédiction du loup » au musée de l'auditoire,
- . Exposition « Terres de papier, cartographie ancienne » au CIAP,
- . Exposition de photos de Sainte-Suzanne à la Bergerie.

*Nombreuses sont les autres animations organisées par les associations suzannaises, l'association « Spectacle et Chevalerie » de la Ferté Clairbois, le CIAP de Sainte-Suzanne, le VVF village....*

*Il est impossible de les citer toutes dans ces colonnes.*



En guise de conclusion, Roland GAILLARD a ajouté : « La quasi-totalité de nos engagements de 2008 est maintenant réalisée ou en bonne voie sans pour autant avoir eu recours à des augmentations des taux communaux des impôts locaux. De toute façon, nos possibilités sont quasiment nulles en la matière puisqu'un point de fiscalité supplémentaire ne rapporte que 3 000€ environ au budget communal. Grâce à notre gestion financière (réaménagement de la dette) et du patrimoine communal, nous avons pu, ces quatre dernières années, effectuer tous ces travaux, voire acquérir d'autres immeubles.

*Mais surtout grâce à nos différents labels, nous avons pu obtenir de nombreuses subventions (région avec les PCC, département et SDEGM...) – sans oublier l'apport de la communauté de communes.*

*Pour terminer, je voudrais paraphraser Henri IV qui aurait dit « que Paris vaut bien une messe », « Sainte-Suzanne mérite bien notre engagement citoyen et bénévole. »*



Après avoir adressé ses vœux à l'ensemble des personnes présentes, élus, adjoints et personnel municipal, Jean-Pierre MORTEVEILLE a présenté ensuite **les projets communaux et intercommunaux pour 2012.**

Projet de restauration de la salle des fêtes Fernand-Bourdin : réfection de la toiture, des portes coulissantes, divers petits travaux intérieurs...

Au Grand Moulin (propriété de la communauté de communes), fin des travaux de la première tranche au printemps 2012.

Début des travaux de construction du nouveau centre de secours.

Début des démarches administratives relatives au contournement nord de Sainte-Suzanne. (Les travaux pourraient être terminés au printemps 2014.)

Démarches préalables à la construction du nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. (51 lits)

Après donation par les « Amis de Sainte-Suzanne », le bâtiment et les collections du Musée de l'auditoire sont à présent propriétés municipales.

Aux dernières nouvelles, l'installation d'un distributeur de billets à la Poste est prévue au printemps.

Outre les animations habituelles organisées par les associations, Sainte-Suzanne accueillera en 2012 de nombreux événements :

Congrès et cross départemental des pompiers,

Congrès des offices de tourisme,

Soirées Jacques Brel,

Journée du patrimoine de pays, sur le thème de la gastronomie, avec une grande manifestation régionale le 3 juin,

Manifestation militaire avec la présence de vétérans américains de la seconde guerre mondiale, le 9 juin,

Journée des associations « Nos habitants ont du talent », le 6 juillet,

Festival de jazz les 8 et 9 septembre...

Quant au projet de grande communauté de communes (Communauté de communes des Coëvrons), il est sur les rails avant une officialisation le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## Maisons fleuries

### Remise du prix des maisons fleuries 2011

Les prix du concours des maisons fleuries ont été remis lors de la cérémonie des vœux par Pascal GUERVENO, 2<sup>ème</sup> adjoint.

Signalons que Sainte-Suzanne a obtenu cette année du jury régional sa **Première Fleur**, et le **Prix régional du patrimoine 2011**.

### **Maison avec jardin très visible de la rue :**

1<sup>er</sup> : Mme Marie-Louise RIVIÈRE, rue du Petit Rocher,

2<sup>ème</sup> : M. et Mme BAHUON Raymond, route de Sablé,

3<sup>ème</sup> : M. et Mme POMMIER Bernard, rue du Camp des Anglais.

### **Décor floral sur la voie publique :**

1<sup>er</sup> : M. et Mme BREUX Raymond, route de Montsûrs.

### **Balcons, terrasses, cours, jardinets :**

1<sup>er</sup> : M. et Mme VOVARD Gaston, chemin de la Boulière.



## Médaille « argent » pour Madame Renou

A l'issue de la cérémonie des vœux, Christiane RENOU a reçu la médaille d'honneur communale, départementale et régionale, une décoration « argent » qui vient récompenser 20 années au service des collectivités locales.

Employée à la commune depuis 1988, à temps partiel puis à temps complet, Christiane RENOU est responsable de la cantine, assure le nettoyage et la location des bâtiments communaux, des bureaux de la communauté de communes et gère la régie du camping et de la salle des fêtes.

La médaille lui a été remise au nom du Préfet par Marc BERNIER, député, et le diplôme d'Honneur par Jean-Pierre MORTEVEILLE, maire.



Conseil Municipal de Sainte-Suzanne du 16/12/2011	
	TARIFS 2012
<b>Salle des Fêtes Fernand-Bourdin</b>	
Vin d'honneur - pique nique	50,00 €
<b>Mariage suzannais</b>	200,00 €
<b>Mariage non suzannais</b>	300,00 €
<b>Repas familial suzannais</b>	75,00 €
<b>Repas familial non suzannais</b>	150,00 €
<b>Lendemain de location - repas familial non suzannais (décision du 01/07/2011)</b>	75,00 €
Bal de société	200,00 €
Banquet de société	
Concours de cartes	
LOTO	100,00 €
Séminaires (1 jour)	
Réunions d'organismes professionnels	
Utilisation de la cuisine	40,00 €
Utilisation du chauffage	40,00 €
Forfait 3h ménage (caution obligatoire)	60,00 €
Location aux associations suzannaises à but NON LUCRATIF	GRATUIT
<b>Salle socioculturelle Maxime-Létard</b>	
<b>Associations suzannaises</b>	
Salle de sport : manifestations diverses non sportives (loto, bal, concert,...)	GRATUIT
Salle du 1er étage	GRATUIT
Salle des associations (ex-Club house)	GRATUIT
<b>Associations /organismes/clubs sportifs non suzannais</b>	
Salle de sport : manifestations diverses non sportives (loto, bal, concert,...)	200,00 €
Salle de sport : manifestations sportives	80,00 €
Salle d'activités - 1er étage	50,00 €
Salle des Associations (ex-Club house) :	50,00 €
<b>Utilisation des douches (forfait/jour)</b>	
	20,00 €
<b>Utilisation du chauffage</b>	
Forfait chauffage (1/2 journée ou soirée)	100,00 €
Forfait chauffage (journée complète)	150,00 €
Forfait chauffage (si 1/2 journée ou soirée supplémentaire)	50,00 €
Forfait 3h ménage (caution obligatoire)	60,00 €
Forfait 1h ménage (caution obligatoire)	20,00 €
<b>Autres salles municipales</b>	
<b>Salle Roger-Lépine</b> (1er étage Mairie) :	GRATUIT
<b>Salle Eugène-Ledrain</b> (ex-salle de tri de la Poste)	
<b>Salle Christiane-Ligot</b> (Bibliothèque)	GRATUIT
<b>Salle Amand-Dagnet</b> (salle rue des Coëvrons)	GRATUIT
<b>Maison 6, Grande-Rue</b>	
<b>Salles N....</b> (Ancienne Gendarmerie)	
<b>Salle du Conseil</b>	GRATUIT
<b>Cas particuliers</b>	
<b>Concerts dans l'église</b>	Contact préalable
<b>Concerts sur la voie publique, Courses, Cross...</b>	Contact préalable
<b>Rallyes, stationnement ou exposition de véhicules anciens...</b>	Commune
<b>Photocopies</b>	
A4 noir/blanc	0,20 €
A4 noir/blanc recto-verso	0,40 €
A4 couleur	0,30 €
A4 couleur recto-verso	0,60 €
A3 noir/blanc	0,30 €
A3 noir/blanc recto-verso	0,60 €
A3 couleur	0,60 €
A3 couleur recto-verso	1,20 €
<b>Concessions cimetière (1ères concessions ou renouvellements)</b>	
Tombeau, 15 ans, par m2	50,00 €
Tombeau, 30 ans, par m2	100,00 €
Colombarium, 15 ans	250,00 €
Colombarium, 30 ans	450,00 €
Dispersion des cendres dans le Jardin du Souvenir	GRATUIT
Caveau d'occasion - prix à la place (existe en 1,2 ou 3 places)	200,00 €
(doux communal lors des opérations de concessions)	
<b>Divers</b>	
Vente de bois (à prendre sur place) Le stère (1 m3) (prix internet 2010 : 32 à 75€ le st.)	15,00 €
Vente d'herbe, l'hectare/an	160,00 €

Occupation précaire, l'hectare/an	160,00 €
<b>Tables et chaises (hors de leur salle d'affectation)</b>	
	GRATUIT
Tables (hors de sa salle d'affectation)	2,00 €
Chaise (hors de sa salle d'affectation)	0,50 €
<b>Podium</b>	
12 PACs (48 m²) - Commune	200,00 €
12 PACs (48 m²) - Hors commune	250,00 €
<b>Tentes</b>	
Location d'une tente (3m x 3m) - 48 h Transport et montage (forfait) limité à 40 mètres de 40 km	30,00 €
<b>Piscine Municipale Jean-Taris</b>	
Enfants de moins de 6 ans	GRATUIT
Billet matinée enfant de 6 à 16 ans	0,60 €
Billet matinée adulte + de 16 ans	1,20 €
Billet après-midi enfants de 6 à 16 ans	1,80 €
Billet après-midi Adultes	3,60 €
Carte 10 baignades après-midi Enfants	12,50 €
Carte 10 baignades après-midi Adultes	25,00 €
Carte 30 baignades après-midi Enfants	30,00 €
Carte 30 baignades après-midi Adultes	60,00 €
Entrée accompagnateur enfant + de 6 ans (sans bassin)	0,50 €
<b>Minigolf</b>	
Tarif normal 1 partie	GRATUIT*
Prix d'une balle de golf (si facturation)	1,50€ **
Prix d'un club de golf (si facturation)	30,00 €**
* Moyennant dépôt d'une pièce d'identité. ** Tout matériel non restitué sera facturé.	
<b>Camping - accès piscine et mini-golf compris (juillet/août seulement)</b>	
<b>Tarif forfaitaire journalier :</b>	
Tarif de base : 2 personnes	7,50 €
Pour toute personne supplémentaire	3,00 €
Tarif particulier : Personne seule	5,00 €
1/2 tarif pour les enfants de 6/12 ans	2,00 €
Enfants de moins de 6 ans	GRATUIT
Animaux (par animal et par jour)	1,50 €
<b>Au tarif forfaitaire s'ajoute :</b>	
Taxe de séjour par adulte et par jour	
Taxe de séjour par enfant et par jour	
Électricité par jour	2,50 €
Garage mort par jour	2,50 €
<b>Camps de jeunes de - de 16 ans</b>	
Par enfant et par jour	1,50 €
Pour les accompagnateurs	GRATUIT
<b>Campings-cars (emplacements de stationnement long localisés place des Charrières et Camping)</b>	
Accès à une borne d'alimentation et de vidange	

Pour le premier concert de la saison musicale de Musiques pour Tous, l'association a le plaisir de vous présenter le dimanche 18 mars à 16 h, salle socioculturelle de Ste Suzanne, le pianiste Eric Artz.

Ce talentueux jeune musicien, déjà lauréat de plus de 15 concours nationaux et internationaux vient de remporter le 2ème prix du concours international de piano de Mayenne en avril 2011. Il nous propose un récital de piano au cours duquel il nous réserve un programme de haute qualité. Vous pourrez ainsi écouter des œuvres de l'époque romantique et impressionniste : Beethoven, Chopin, Liszt et Debussy.

Prix des places 10 euros, adhérents 7 euros, enfants et étudiants 5 euros. Les billets seront disponibles à l'office du tourisme de Sainte Suzanne dès le 1<sup>er</sup>





PREFET DE LA MAYENNE

**Arrêté n° 2012009-0009 du 9 janvier 2012**

**Prescrivant, sur le territoire de la commune de Sainte-Suzanne, l'ouverture d'enquêtes publiques préalables à :**

- la déclaration d'intérêt général au titre de l'article L. 211-7 du code de l'environnement,
  - et à l'autorisation des installations, ouvrages, travaux ou activités en application des articles L. 214-1 à L. 214-6 du même code - rubriques 1.2.1.0 - 3.1.1.0 - 3.1.2.0 - (et rubriques 3.1.4.0 - 3.1.5.0 - 3.2.1.0 - 3.2.2.0 régime déclaration) de l'article R. 214-1,
- présentées par le syndicat du bassin de l'Erve en vue de réaliser des travaux sur les ouvrages : de l'étang de Sainte-Suzanne, du Grand Moulin et de l'ancienne station de pompage.**

Le public est informé que des enquêtes publiques se dérouleront du **jeudi 26 janvier au vendredi 10 février 2012 inclus**, relatives à :

- la déclaration d'intérêt général au titre de l'article L. 211-7 du code de l'environnement,
- l'autorisation des installations, ouvrages, travaux ou activités en application des articles L. 214-1 à L. 214-6 du même code (rubriques 1.2.1.0 - 3.1.1.0 - 3.1.2.0 (et rubriques 3.1.4.0 - 3.1.5.0 - 3.2.1.0 - 3.2.2.0 régime déclaration) de l'article R. 214-1),

demandées par le syndicat du bassin de l'Erve, en vue de réaliser des travaux sur les ouvrages : de l'étang de Sainte-Suzanne, du Grand Moulin et de l'ancienne station de pompage.

Pendant la durée des enquêtes, le dossier sera déposé en mairie de Sainte-Suzanne afin que les personnes intéressées puissent le consulter sur place aux heures d'ouverture des bureaux de la mairie, et consigner leurs observations sur le registre prévu à cet effet.

**En outre, le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public :**

- ✓ **jeudi 26 janvier 2012 de 9h00 à 12h00,**
- ✓ **samedi 4 février 2012 de 9h00 à 12h00,**
- ✓ **vendredi 10 février 2012 de 14h00 à 17h00.**

Ces observations pourront être également adressées par écrit au commissaire enquêteur **M. Gilbert Maudet – commissaire divisionnaire de police en retraite.**

Les personnes désirant obtenir communication des conclusions établies par le commissaire enquêteur devront adresser leur demande à Monsieur le préfet de la Mayenne - bureau des procédures environnementales et foncières – B.P. 91507 - 53015 LAVAL CEDEX.

## Démographie suzannaise

### Population légale officielle INSEE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 :

**Coëvrons** : 27 299 habitants (27906 habitants avec la population comptée à part)

**Erve et Charnie** : 5 180 habitants (5260 habitants avec la population comptée à part)

**Sainte-Suzanne** : 997 habitants

Population municipale (recensement du 20/01 au 19/02/2011) : 973

Population comptée à part : 24

**Soit population totale : 997 habitants**

*Contrairement à ce qu'elle espérait, la commune de Sainte-Suzanne n'atteint pas les 1 000 habitants (997) ; il y a dix ans, Sainte-Suzanne comptait 1 020 habitants mais la commune a perdu 60 habitants à la suite de la fermeture de la maison de retraite privée Notre Dame Saint-Jean à la Fousillère. Depuis, la population suzannaise progresse lentement. Il est dommage que les parcelles du lotissement communal de la Tacconnière ainsi que celles du lotissement privé « du Portail » se vendent difficilement.*

### Bilan État-Civil 2011 : 27 événements

#### 7 naissances

Anna BOHER, née le 14 janvier 2011 – « Le Petit Beaulieu »

Bella HITCHEN, née le 15 janvier 2011 – « la Poupinière »

Léna JARNAC, née le 6 avril 2011 – « 1, rue des artisans »

Simon ANSQUER, né le 16 mai 2011 – « Brosse Cosnue »

Emma LE LUHERNE, née le 10 septembre 2011 – « Le Petit Gravier »

Mahé FONTAINE, né le 10 octobre 2011 – « 22, rue des Coëvrons »

Yann LE DUFF, né le 29 octobre 2011 – « Beaulieu »

#### 8 mariages

Jean-Paul LAMBERT et Anita LÉVÊQUE, le samedi 7 mai 2011 – « 5, rue de la fontaine »

Michel LEGENDRE et Mélanie DELAROCHE, le 4 juin 2011 – « 24, rue Perrine Dugué »

Olivier NICOLEAU et Éline RUDNICKI, le 1<sup>er</sup> juillet 2011 – « La Saltière »

Aurélien PRÉVOT et Alexia DUBERT, le 16 juillet 2011 – « La Motte »

Yann MAURICE et Nathalie MANSUTTI, le 1<sup>er</sup> octobre 2011 – « 9, rue du Camp des Anglais »

Guy SIXDENIER et Jeanne-Marie BELLOCHE, le 29 octobre 2011 – « 26, route de Montsûrs »

Blaise SALLARD et Patricia GARREAU, le 29 octobre 2011 – « 13, place Ambroise de Loré »

Michel CORBION et Monique COCAIN, le 10 novembre 2011 – « 9, place Ambroise de Loré »

#### 12 décès

Marie-Madeleine LUCAS épouse CHÉREAU, 84 ans, décédée le 8 janvier 2011 – « Rue de Sablé »

Charles LANDAIS, 79 ans, décédé le 25 janvier 2011 – « 30, rue de la Libération »

Alice SERVEAU, veuve HEURTEBIZE, 81 ans, décédée le 16 février 2011 – « ÉHPAD, 6 rue du Petit Rocher »

Maurice HERVÉ, 86 ans, décédé le 27 février 2011 – « Château Gaillard »

Jean-Claude DAVOUST, 65 ans, décédé le 25 mars 2011 – « ÉHPAD, 6 rue du Petit Rocher »

Jean-Claude FLORNOY, 60 ans, décédé le 24 mai 2011 – « le Grand Moulin »

Emmanuel BAILLEUL, 43 ans, décédé le 28 mai 2011 – « 2 rue Jean de Bueil »

Odette ARNOULD veuve BANCTEL, 91 ans, décédée le 29 mai 2011 – « ÉHPAD, 6 rue du Petit Rocher »

Suzanne BES veuve BLANCHET, 86 ans, décédée le 22 septembre 2011 – « ÉHPAD, 6 rue du Petit Rocher »

Marie-Louise TERRIER veuve CHEVREUIL, 98 ans, décédée le 17 novembre 2011 – « ÉHPAD, 6 rue du Petit Rocher »

Claudine DAVOUST épouse PESLIER, 59 ans, décédée le 23 novembre 2011 – « 2, rue du Maine »

Daniel LEROY, 61 ans, décédé le 24 novembre 2011 – « La Maison Neuve »

## NOUVEAUX TARIFS DE LA CANTINE MUNICIPALE

#### Tarif Enfant

Domicilié à Sainte-Suzanne 3,00 € par repas

Domicilié Hors Sainte-Suzanne 4,00 € par repas

#### Tarif Adulte

5,20 € par repas.

## TARIFS DE LA GARDERIE MUNICIPALE

- quotient inférieur ou égal à 896 : 0,42 €/demi-heure
- quotient supérieur ou égal à 897 : 0,49 €/demi-heure

Pour les familles qui n'ont pas de quotient familial établi par la CAF ou celles qui ne fourniraient pas leur numéro d'allocataire au moment de l'inscription, le tarif le plus élevé sera appliqué.

**Applicables à compter du 1er janvier 2012**



## Étude statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête est réalisée en continu, c'est-à-dire qu'elle est étalée sur toutes les semaines de l'année.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur (au sens du Bureau International du Travail). Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée de travail, les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans et plus.

A cet effet, tous les trimestres, 80 000 logements sont enquêtés, triés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront enquêtés six trimestres consécutifs, la première et la dernière enquête par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

## Un enquêteur muni d'une carte officielle l'accréditant, prendra contact avec les enquêtés.

Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.

*Si vous faites partie des personnes enquêtées, réservez le meilleur accueil à la personne enquêtrice.*

## Association des Parents d'Élèves de l'École Publique Perrine Dugué

Le bureau de l'A P E et son président remercient tous ceux qui, par leur travail, leur présence et leurs achats, ont aidé l'école lors du marché de Noël auquel l'association a participé comme elle le fait chaque année. Nous remercions également les commerçants de Sainte-Suzanne qui ont chaleureusement donné des lots pour la tombola.

### Deux rendez-vous importants sont proposés prochainement :

Pour les amateurs de théâtre et pour ceux qui veulent découvrir la troupe « **QUAT'COINS** » de Saint-Ouen-des-Toits, celle-ci se produira pour deux séances **le samedi 3 mars 2012 à 20h 30** et **le dimanche 4 mars 2012 à 14h30** à la salle socioculturelle Maxime-Létard de Sainte-Suzanne. Il s'agit de la comédie d'Alain Krief « **Les HÉRITIERS** », une comédie décapante avec, en fond, un vrai thème de société, une peinture humoristique de la famille pleine de cynisme et de causticité.

**Tarif : 6€ et 3€ pour les 6-12 ans**

Possibilité de réserver vos places en appelant le 06 61 32 35 95

**Venez nombreux et n'hésitez pas à en parler autour de vous !**

Puis, deuxième rendez-vous : une soirée dansante avec repas **le samedi 31 mars à 20h** à la salle des fêtes Fernand-Bourdin de Ste Suzanne.

Grâce aux bénéfices de ces manifestations, nous financerons une partie de la sortie classe de mer que les enfants de l'école Perrine-Dugué effectueront au mois de mai à Damgan dans le Morbihan.

Site internet de l'école <http://ec-perrine-dugue-53.ac-nantes.fr/>

## Appel aux bénévoles

L'association Médiéville53 et la Commune organisent trois nouvelles journées bénévoles d'entretien et de reconstruction des murs des pentes nord de la Poterne les samedis:

**24 mars**

**28 juillet**

**20 octobre**



# L'ÉHPAD change de statuts et de direction

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'ÉHPAD du Petit Rocher (Établissement Hospitalier pour Personnes Âgées et Dépendantes) a changé de statuts : il n'est plus géré par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) mais par un autre Établissement Public, Social et Médico-social, et désormais dirigé par Monsieur Jean-Claude BLOT, directeur de l'hôpital d'Évron.

## Pourquoi ce changement de statuts ?

Géré par le CCAS de Sainte-Suzanne, l'ÉHPAD dépendait de la fonction publique territoriale ; l'hôpital d'Évron dépend de la fonction publique hospitalière. Afin de mettre en place un partenariat entre ces deux établissements, et faire en sorte qu'ils n'aient qu'un seul et même directeur, il a été nécessaire qu'ils aient le même statut : celui de la fonction publique hospitalière.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier dernier, l'ÉHPAD du Petit Rocher est donc devenu, comme l'hôpital d'Évron, un établissement public autonome avec un nouveau conseil d'administration qui comprend des représentants de la commune, du conseil général, des résidents, des familles, du personnel et des associations représentatives.

## Quels changements cela entraîne-t-il pour l'établissement ?

L'ÉHPAD de Sainte-Suzanne et l'hôpital d'Évron ont une direction commune tout en gardant leur identité. **Il ne s'agit pas d'une fusion mais d'une coopération.** L'ÉHPAD peut s'appuyer sur une structure professionnelle tout en restant un établissement à taille humaine.

## Quels changements pour les résidents ?

Il n'y a aucun changement dans le quotidien des résidents. Ils ont désormais la possibilité de bénéficier de davantage de services : médecin coordonnateur, ergothérapeute, diététicienne...

## Quels changements pour le personnel ?

Les 21 salariés sont détachés de la fonction publique territoriale et seront intégrés le 1<sup>er</sup> juillet dans la fonction publique hospitalière. La mutualisation des moyens va faciliter les temps de formation et les astreintes techniques.

## Où en est le projet de construction d'un nouvel établissement ?

Le principe d'une nouvelle construction, route de Montsûrs, est acquis. Les démarches ont démarré dès ce début d'année 2012. Le nouvel établissement disposera de 51 places, soit 15 de plus qu'actuellement.

Suite à la disparition de l'hospice à la fin des années 1960, un nouvel établissement avait été construit en 1971. Le **Foyer-Logement** disposait de 36 appartements ; suite au vieillissement de ses résidents, il a été transformé en ÉHPAD en 2008, établissement géré par le CCAS.

## Qui est représenté au Conseil d'administration du nouvel établissement ?

Au 1<sup>er</sup> janvier de cette année, il est resté ÉHPAD « *Résidence du Petit-Rocher* » mais il est désormais géré par un nouvel établissement public **EPSMS** (Établissement Public Social ou Médico-Social) créé par un arrêté conjoint de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Général de la Mayenne.

La commune y est représentée par le Maire, Président de droit, et par deux autres conseillers municipaux : Daniel VANNIER et Roland GAILLARD. Daniel VANNIER a été élu Vice-Président de l'ESPMS.

Les représentants des associations sont Monique JEANNE, représentant l'ADMR, et Éliane GUYON représentant les Aînés Ruraux (via l'association locale du *Fil d'argent*).

Le Conseil de vie sociale(\*) représentant les résidents y est également présent à travers Mme Michèle DEMEULEMEESTER et M. Christian SERVEAU.

Les représentants du personnel sont Marie NAUDÉ, infirmière, et Isabelle BOURNY, agent de cuisine.

Enfin, le Conseil général est représenté par MM. Marc BERNIER, Député - Maire de Vaiges et Jean-Pierre BOURDIN, Maire de Voutré.

M. Jean-Claude BLOT Directeur et Mme Cindy COURTECUISSSE Assistante administrative de l'ÉHPAD participent également aux réunions de l'ESPMS.

(\*)= **Le conseil de vie sociale** de la résidence du Petit-Rocher a été élu le 1<sup>er</sup> décembre 2011 ; il est ainsi composé :

- **Résidents** : Mmes Christine RENARD et Odette RICHARD (titulaires), M. Daniel ANGENOST et Mme Solange PAWLAS (suppléants)
- **Familles** : Mme Michèle DEMEULEMEESTER et M. Daniel MORIN (titulaires), Mme Liliane POMMIER et M. Christian SERVEAU (suppléants) ;
- **Personnel** : Mme Julie DELAUNAY (titulaire), Mme Isabelle DAVOUST (suppléante) ;

**Assemblée délibérante** : M. Daniel VANNIER (titulaire), M. Roland GAILLARD (suppléant) ;

Ont été élus : Président du Conseil de vie sociale et représentant au Conseil d'administration de l'ESPMS : M. Christian SERVEAU, Vice-présidente : Mme Michèle DEMEULEMEESTER.





## Les derniers vœux de la CCEC



« *J'ai totalement confiance dans le projet de fusion des quatre communautés de communes* », a indiqué Jean-Pierre Morteveille, président de la communauté de communes d'Erve et Charnie (CCEC), mardi 17 janvier lors de la cérémonie des vœux qui s'est déroulée au restaurant du Canyon (site des grottes et canyon de Saulges). « *Le territoire des Coëvrons sera renforcé, mais la commune restera l'espace de proximité. C'est une évolution, pas une révolution* », a-t-il poursuivi.

Marc Bernier, député, est allé dans le même sens. « *Les Coëvrons ne manquent pas d'atouts : l'emploi, le tourisme et la qualité de vie notamment.* » Autre atout cité par ce dernier : « *Le Pays d'art et d'histoire avec un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine au château de Sainte-Suzanne dont la notoriété ne cesse de s'affirmer sur le plan national.* »

Avant une finalisation du projet de communauté de communes des Coëvrons (3C), il reste encore à apporter des informations détaillées et à trouver un compromis sur la fiscalité. La future entité devrait voir le jour officiellement le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Dans cette perspective,

mardi soir, Jean-Pierre Morteveille a présidé les derniers vœux de la CCEC. Les projets à venir seront gérés par la communauté de communes des Coëvrons à partir de 2013.

### Les investissements à venir

« *L'Espace Nature et Préhistoire de Saulges* », financé en grande partie par le conseil général, est appelé à devenir un des cinq sites majeurs du Pays d'art et d'histoire. La maison de site plongera le visiteur au coeur de la préhistoire ne serait-ce que par une représentation virtuelle de la grotte *Mayenne Sciences* et l'exposition des objets trouvés lors des fouilles archéologiques.

La pose de la première pierre du centre de secours de Sainte-Suzanne est prévue à l'automne 2012. Au Grand Moulin de Sainte-Suzanne, la première tranche de travaux est sur le point de se terminer. Dans la foulée de l'aménagement de l'Erve entre l'écloserie et le Pont-Neuf (enquête publique en février), la grande roue du moulin devrait être remise en eau.

Quant au contournement routier de la ville, 2012 sera l'année des démarches pour un début des travaux en 2013. La communauté de communes est par ailleurs maître d'ouvrage délégué dans d'autres projets, parmi lesquels on trouve le pôle scolaire de Saint-Jean-sur-Erve et le centre d'accueil et de plein air (CAPA) de Saulges.

## Martine Bourny doublement distinguée

Après 30 années au service de la collectivité territoriale, Martine BOURNY vient de recevoir la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, couleur vermeil, que lui a remise Marc BERNIER, député, et la médaille de Sainte-Suzanne des mains de Jean-Pierre MORTEVEILLE, président de la communauté de communes d'Erve et Charnie et maire de Sainte-Suzanne.

Depuis 1981, Martine BOURNY assume la fonction de directrice du SIVM (Syndicat Intercommunal à Vocations multiples) devenu District en 1992 puis Communauté de communes en 2000.

Aujourd'hui, Martine BOURNY est directrice des services de la communauté de communes. Elle a pour missions :

- Le suivi du conseil communautaire,
- La supervision des services,
- La gestion du personnel,
- La préparation de fusion des quatre communautés de communes.

**Félicitations à Martine BOURNY pour cette double distinction.**



## L'école Sainte Marie va fêter ses 200 ans !

**Vous êtes un ancien élève ou vous avez enseigné à l'école Sainte Marie, alors peut-être avez-vous quelques souvenirs de classe, quelques émotions enfouies à partager ?**

**Venez célébrer le bicentenaire de l'école le dimanche 29 avril 2012.**

Lors de cette journée, nous aimerions faire revivre les souvenirs de chacun dans une exposition. Ainsi, peut-être possédez-vous des photos, objets ou tout autre document ayant trait à l'école d'aujourd'hui comme d'hier, que vous pourriez nous confier ?

Les festivités débiteront dès le matin lors de la messe paroissiale en présence des représentants du diocèse. La célébration sera suivie d'un vin d'honneur, d'un repas sous les tilleuls, de saynètes jouées par les enfants, d'une visite patrimoniale des bâtiments d'époque, d'ateliers de fabrication d'objets d'antan, et de bien d'autres bonheurs à partager.

N'hésitez plus, rejoignez-nous, venez nous voir ou contactez :

Cathy RENARD 21, rue des fours 53 600 CHÂTRES-LA-FORÊT

Ou l'école Sainte Marie, 4 rue Dorée à Sainte-Suzanne, au **02 43 01 43 22**

Nous vous remercions par avance de partager ces trésors avec nous.

### **Samedi 11 février à 20h30 précises (ouverture des portes à 20h)**

Spectacle « **Jacques BREL aux Marquises** » - Médiéville 53 avec le concours de *Spectacle et Chevalerie* et de *Musiques pour Tous*  
Château de Sainte-Suzanne – 3<sup>ème</sup> étage

Les places ayant été réservées très rapidement pour cette soirée, la réservation est close, ce spectacle se jouera donc à guichets fermés.

**Une seconde soirée aura lieu le samedi 24 mars** au château. Réservation obligatoire auprès de L'Office de Tourisme des Coëvrons.

### **Du 14 au 17 février et du 21 au 24 février**

A 15h : Spectacle à la Ferté Clairbois (salle des lions) *Spectacle & Chevalerie*

« *Contes et légendes de la Chevalerie* » - contes+goûter.

### **Samedi 3 mars à 20h30 et dimanche 4 mars à 14h30**

**Théâtre** : « *les héritiers* » d'Alain Krief, comédie jouée par la troupe « *quat'coins* » de Saint-Ouen des toits.

Spectacle organisé par l'association des parents d'élèves de l'école Perrine Dugué

Salle socioculturelle Maxime Létard

**Tarifs : 6€ (3€ pour les moins de 12 ans)**

**Réservations : 06 61 32 35 95**

### **Samedi 10 mars :**

**Ouverture de la pêche en rivière de 1<sup>ère</sup> catégorie** – Les cartes sont à retirer dans les lieux habituels.

### **Dimanche 18 mars à 16h**

Concert de piano Éric Artz – *Musique pour tous* – salle socioculturelle Maxime Létard (Voir page 6)

### **Samedi 24 mars**

Ouverture de la pêche à l'étang des Chauvinières – Association « *la truite suzannaise* »

Spectacle Jacques Brel aux Marquises au château.

## Sont ouverts tout le mois :

**CIAP** au château – Horaires et périodes d'ouverture :

Ouvert tous les jours de 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15.

Fermé le mercredi.

**La Ferté Clairbois – Domaine du Chevalier** (Association Spectacle & Chevalerie)

**Spectacles du 14 au 17 février et du 21 au 24 février**

Tous les dimanches à partir de 12h30 : restauration médiévale (sur réservation)

Toute l'année sur réservation.

Renseignements :

Centre Médiéval et Culturel du Maine, La Ferté Clairbois – DoMaine du chevalier, 53270 Sainte-Suzanne

Tél : 02 43 01 42 15

Fax : 02 43 01 45 31

E-mail : [gillesraab@ferteclairbois.com](mailto:gillesraab@ferteclairbois.com)

Site internet : <http://www.ferteclairbois.com>

### **Musée du jouet et de la plaque émaillée**

Fermeture annuelle.

Réouverture du musée le premier week-end d'avril

**ROUSSEAU AUTOMOBILES SARL**  
RÉPARATEUR AGRÉÉ PEUGEOT  
Véhicules Neufs • Occasions toutes marques • Stock permanent  
Location sans chauffeur  
ZI des Nochetières • Route de Mayenne  
53600 ÉVRON  
tél. 02 43 01 36 74 • fax. 02 43 37 28 32

Auto, habitation, santé  
Épargne long terme  
Assurances professionnelles  
**AVIVA**  
Carol-Marie GOUTELLE  
N°ORIAS 07009383  
Agent général  
7, place de la Basilique - 53600 EVRON  
02 43 01 92 87  
goutelle-carol-marie@aviva-assurances.com

AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS  
**LAMY**  
Z.A. DES COËVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE  
02.4301.4001

**MAISONS OSSATURE BOIS**  
Ensemble, construisons votre maison  
BÂTISSEUR  
Les Ateliers du **CONQUERANT**  
MAISONS BOIS  
24, route d'Évron  
SAINTE-SUZANNE  
Tél. 02 43 01 43 01  
mail : fmauvieux@conquerant.fr  
www.conquerant.fr